

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

REÇU A LA PRÉFECTURE DE LA CREUSE

le 30 JAN. 2002

Nombre de Conseillers :

en exercice 15
présents 14
votants 14

L'an deux mil deux
le : DIX-SEPT JANVIER
le Conseil Municipal de la commune de CRESSAT
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean AUCLAIR, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 JANVIER 2002

PRESENTS : MM. AUCLAIR - DURAND - CHAMPEVAL -
GAUMER - DAVID - DEPOURTOUX - GARDAVAUD -
PARBAILE - PERIGAUD - GANIER - NESSI - MOUCHONNET
BLANCHARD

ABSENT : M. GOURDON-DUBOIS

Monsieur Pascal PARBAILE a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Concessions cimetièrre

Suite à la délibération du 26/12/2001 et après réflexion, le Conseil Municipal demande à ce que les concessions cimetièrre soient revues à la hausse, étant donné que celles-ci n'ont pas été augmentées depuis plus de 10 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente de ces concessions à 40 euros le mètre carré.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture

le :

Publié ou Notifié

le :

Fait et délibéré en Mairie, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 25 Janvier 2002

Pour copie conforme:

En Mairie, le 25 Janvier 2002

Le Maire,

